

# La Lettre N°51 du Veïnazès



ASSOCIATION « GENS DU VEINAZÈS »

mars - juin 2016

Chers adhérents et chers amis,

Au moment de la création des *Gens du Veïnazès* en 1993, une seule association au service du patrimoine existait dans le pays du Veïnazès. Force est de constater que l'association *des Amis de l'abbatiale et du Passé de Montsalvy* (il s'agit d'elle) a contribué depuis à des sauvegardes, des restaurations et à une prise de conscience de l'importance du patrimoine montsalvyen. Près d'un quart de siècle plus tard, de nombreuses associations au service du patrimoine ont vu le jour dans le Veïnazès, la dernière en date étant *Ladinhac Patrimoine*.

Ici, ces associations jouent un rôle pédagogique pour persuader ou convaincre les propriétaires et les élus de porter une attention particulière à un abri, à une croix, à un chemin, à un paysage, etc...

Observons qu'à Ladinhac, la biodiversité (plantes, végétaux, environnement) fera partie des préoccupations de cette jeune association. On ne peut que se satisfaire de l'engagement des bénévoles au service du patrimoine de leur commune alors que la crise du bénévolat touche aussi les associations de patrimoine.

Cependant, on a pu voir que l'engagement associatif, source de bien-être, a parfois évolué en terrain hostile. En effet, les adhérents à une association de patrimoine sont souvent plus viscéralement attachés à leur domaine d'interventions que dans d'autres associations. Leur passion peut tendre à un certain chauvinisme de clocher et ils pensent être devenus les seuls propriétaires de l'histoire de leur village. Si un groupe de personnes, constitué ou non en association, s'intéresse au même domaine qu'eux, des tensions peuvent apparaître et le particularisme associatif prime alors sur l'action collective.

Ce choix n'est pas celui des *Gens du Veïnazès* qui avons toujours encouragé les partenariats.

Notre association ayant un but cantonal, chaque fois que nous avons lancé un projet dans une commune où il existait une association de patrimoine, il nous a paru important de lui proposer un partenariat. Ce fut le cas, par exemple, pour les Journées Européennes du Patrimoine avec *Calvinet Patrimoine* (Chapelle du Puy Capel), à Montsalvy avec *les Amis de l'abbatiale et du Passé de Montsalvy* au moment de l'exposition consacrée à Marcellin Boule.

Nous avons toujours su nous appuyer sur des associations plus importantes que nous ou aux compétences plus développées. Ainsi, pour réaliser l'inventaire fruitier de Junhac, nous avons sollicité les *Croqueurs de pommes du Cantal* ; pour organiser une journée d'étude dans le Veïnazès, nous avons travaillé avec *Cantal Patrimoine* et pour nos adhérents généalogistes, nous avons été présents à plusieurs rencontres de l'association *Aprogemere*.

Enfin, dès que cela s'avère nécessaire, nous ne manquons jamais de solliciter les collectivités et institutions publiques pour nous accompagner : les communes du Veïnazès, la Médiathèque départementale (exposition sur les Sabotiers) et les Archives départementales du Cantal (exposition Marcellin Boule, commémoration du centenaire de l'affaire de la Croix à Calvinet).

Ainsi, depuis vingt ans, les *Gens du Veïnazès* avons développé de nombreux partenariats en veillant à respecter l'indépendance et l'autonomie des associations partenaires. Force est de constater qu'en s'associant dans une action commune, chacun a gagné en temps, en efficacité et en moyens avec un seul but : sauvegarder et valoriser le patrimoine local du Veïnazès qui est notre bien commun.

Bernard Coste

# Le Pays du Veinazès en bref... et à suivre...

## Teissières les Bouliès ne veut plus faire partie de la Châtaigneraie

Lundi 6 mars 2016, le préfet du Cantal a réuni les quarante membres de la commission départementale de coopération intercommunale (C.D.C.I.) pour valider le nouveau découpage administratif cantalien qui se composera de six intercommunalités contre dix-sept actuellement. Parmi les membres de la C.D.C.I., on comptait Vincent Descoeur (Montsalvy) et Michel Castanier (Cassaniouze).

En 2008, le village de Teissières-les-Bouliès avait déjà eu à choisir entre Aurillac et la Châtaigneraie. A l'époque, dans le journal « La Voix du Cantal », le maire Yves Coussain expliquait les raisons qui conduisaient sa commune à adhérer à la communauté de communes du Pays de Montsalvy, plutôt que

de rejoindre l'agglomération d'Aurillac : « *Teissières est une commune rurale. Certes, il y a de plus en plus d'habitants qui travaillent à Aurillac mais la commune reste très façonnée par son histoire agricole. Je pense qu'en adhérant à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA), Teissières se serait fondue dans la masse et aurait disparu. Au sein de la CABA, nous aurions véritablement eu un problème d'identité. Nous sommes plus ruraux et tournés vers la Châtaigneraie que vers Aurillac.* » Conscient que la population aurait préféré la CABA, le maire justifiait cette adhésion à rejoindre le pays de Montsalvy : « *Nous allons être quinze communes de taille à peu près identique, oscillant entre 100 et 1000 habitants. Il n'y a pas véritablement de grosses communes donc tous les fonds ne lui seront pas destinés* ».

En mars 2016, Teissières-les-Bouliès fait volte-face et demande à intégrer la CABA plutôt que la Grande Châtaigneraie.

La commission a refusé, arguant que la commune n'avait pas souhaité le faire quelques années auparavant.

La Lettre du Veinazès reviendra prochainement sur les raisons de cette décision.

## 150ème anniversaire de la naissance de Jean de Bonnefon

Les responsables de la maison d'Éditions ErosOnix, installée à Cassaniouze, nous ont fait parvenir leur dernier ouvrage : *L'étrange Jean de Bonnefon ou le journalisme à l'estomac*. Christian Gury en est l'auteur. On lui doit, entre autre, une série d'ouvrages sur l'Arcadie, le droit et l'histoire de l'homosexualité et de nombreux récits sur le déshonneur des homosexuels et leur répression. La sortie de ce livre intervient au moment du cent cinquantième anniversaire de la naissance de Jean de Bonnefon.

L'auteur connaît son sujet car, en 2012 et en 2016, il a tenu des conférences, à Paris sur « *l'étrange Jean de Bonnefon* » et dans le Cantal sur « *Jean de Bonnefon, Un Cantalien de Paris* ».

Le livre, au travers d'extraits d'une riche documentation, nous trace la figure imposante (cent-quarante-cinq kilos) de notre compatriote.

Son goût pour les décors de sacristie, l'eau de toilette, les grosses bagues et les jeunes gens en fait, selon l'auteur, « un rôdeur de Sodome ».

Son esprit brillant, son audace, sa mauvaise foi, la cruauté de ses bons mots, sa connaissance des institutions, notamment celle du clergé lui

ouvre les portes du Paris mondain et l'impose comme le journaliste spécialisé dans les questions religieuses.

« *Monstre sacré* » selon Cocteau, Jean de Bonnefon ne laissait pas indifférent. Difficile d'affirmer qu'il eut plus d'ennemis que d'amis, toutefois retenons que pour épitaphe un de ses contemporains lui offrit celle-ci : « *M. de Bonnefon est mort empoisonné. S'étant mordu la langue, il était condamné* ».

Dans cette étude fort documentée, l'auteur nous offre aussi un portrait moins mondain et plus humain de « *l'enfant d'Aurillac, du châtelain et maire de Calvinet* ».

« *Il possède au fond des bois une petite maison toute tapissée de vigne vierge, qui doit être délicieuse. Je crois qu'elle ressemble à celle où le bon Ogre de la légende accueillait les petits enfants...* »

En effet, « *L'homme possède « Lou Faisan », le manoir du Faisan à Calvinet, petit castel, ancienne commanderie de Malte ... Il avait mis [pour] l'embellir et [...] l'aménager toutes les ressources de son goût et de son ingéniosité artistique* ».

« *[Sa] dignité municipale [...] le comblait d'une orgueilleuse satisfaction [...]. Le dimanche, il fallait le voir, assis dans sa modeste salle de mairie où l'on venait le consulter au sortir de la messe...* »

Et il a, « *maire-suzerain* », une manière bien à lui de conduire démocra-

tiquement les débats, au conseil municipal : « *Messieurs, la séance est ouverte. Nous décidons que... et que... et que... Merci, Messieurs. La séance est levée.* »

Le curé de Calvinet « *à qui Jean de Bonnefon avait fait consentir des faveurs, se méfiait toutefois de son maire, trouvant qu'il sentait le fagot. Celui-ci s'amusait à l'ahurir de propos équivoques auxquels le saint homme ne comprenait rien* ».

Par ailleurs, « *comme toutes les personnes très polies M. de Bonnefon est attiré à la fois vers les vieilles dames et vers les jeunes gens* »

Voilà un livre qui nous plonge au cœur des joutes épistolaires, verbales ou journalistiques du début du XXème siècle. Il nous montre un Bonnefon complexe, véritable Janus (en un seul mot s'il vous plaît) « *dont l'existence, comme celle de beaucoup de ses pareils, ne fut qu'un perpétuel exercice d'équilibre pour se maintenir et s'imposer* ».

A lire car peut-on dire, pour autant « *autres temps, autres mœurs* » ?

Ce livre est disponible en librairie au prix de 12.50 €.

Au l'occasion du 150ème anniversaire de la naissance de Jean de Bonnefon, le site de notre association rend hommage pendant toute l'année 2016 à ce compatriote :

[www.pays-veinazes/anniversaire2016](http://www.pays-veinazes/anniversaire2016)

## Une lecture pour l'été... ou comment bronzer intelligemment

# Patrimoine

Le 32<sup>ème</sup> numéro de la revue *Patrimoine en Haute-Auvergne*, revue consacrée à l'art, aux lettres, à l'histoire, à l'ethnographie du Cantal illustre sa couverture de deux des six médaillons du bas relief du banc d'œuvre sis en l'église de Lacapelle-del-Fraisse. Voilà une accroche qui ne saurait laisser indifférent les Gens du Veinazès et un bel hommage pour ce mobilier classé monument historique depuis 1957. En effet, Lacapelle-del-Fraisse peut s'enorgueillir de posséder un chef d'œuvre de menuiserie datant de la fin du XV<sup>ème</sup> siècle.

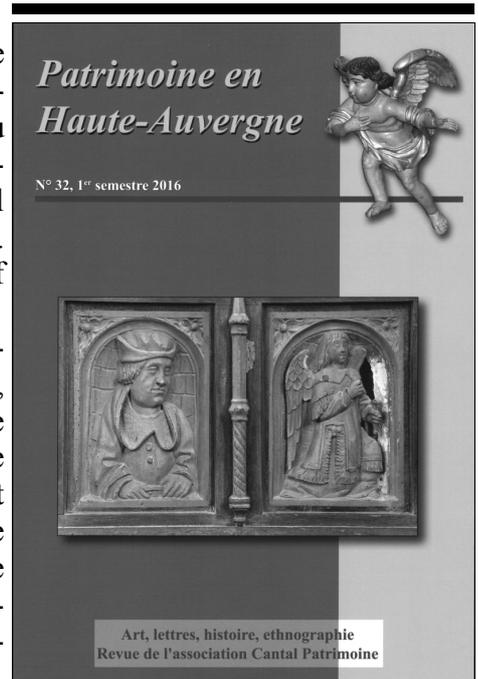
Toutefois, l'intérêt du nouveau numéro de cette revue n'est pas seulement son illustration mais la diversité et la qualité de ses articles. Ainsi, le lecteur découvrira l'histoire de deux stèles funéraires du cimetière de Saint-Flour, l'une érigée en mémoire d'un compagnon tailleur de pierre, l'autre en souvenir d'un libre penseur et franc-maçon dirigeant du journal « *La Haute-Auvergne* ». S'ensuit le descriptif d'une balance de changeur utilisée par un ferblantier émigrant pour vérifier la masse des monnaies, avant de revivre la curieuse coutume de la prise de possession qui témoignait, au travers d'une cérémonie, la prise d'une fonction ou d'une charge sous l'Ancien Régime. Autre histoire insolite,

celle du mystère de la sainte Épine de Tournemire, qui de Jérusalem au département du Cantal, promène ses secrets et réalise son miracle. La période contemporaine n'est pas oubliée et le récit du convoi maquisards qui, en juin 1944, tente d'échapper à l'encerclement allemands à Estrémiac (Saint-Just), en témoigne. L'article « *Chiffons, peaux et métaux en gros, meubles d'occasion à Laval (Mayenne)* », récit inédit de Pierre Besson (1872-1945), auteur du célèbre ouvrage *Un pâtre du Cantal*, vient clore cette revue.

Cependant, parmi tous ses récits érudits et passionnants, celui signé de Pascale Moulier, par ailleurs présidente de l'association Cantal Patrimoine, nous semble, osons le dire, culotté. Sous le titre « *S'asseoir à l'église – Essai de sociologie religieuse* » se cache un véritable « article de fond ». Le point de vue de l'auteur n'en reste pas moins étonnant car si le transport de l'âme conduit, la plupart du temps, à élever son regard vers des cieux chargés de promesses et d'angelots, Pascale Moulier nous invite à nous pencher sur le « mobilier d'assise ». De la stalle du célébrant aux miséricordes du chapitre, du trône épiscopal au banc d'œuvre, du banc de famille à la chaise, se dessine la sociologie d'une communauté farouchement éprise de ses prérogatives, celle, qu'irrévérencieusement, certains nomment « des culs bénis ».

En un mot comme en cent, c'est une revue passionnante, surprenante qui, bien qu'érudite, reste facile à lire. Sa mise en page soignée, sa riche illustration en documents inédits et en photographies en couleur accroissent le plaisir du lecteur.

Dans le Veinazès, la revue *Patrimoine en Haute-Auvergne* est disponible à la librairie Le Petit Poucet, à Montsalvy. Prix : 17.00 €.



### Une nouvelle association au service du patrimoine

Après Montsalvy, Vezels-Roussy, Calvinet, Teissières-les-Bouliès, quelques habitants de Ladinhac se sont retrouvés pour créer l'association « *Ladinhac Patrimoine* » dont l'objet est de *préserver, entretenir et promouvoir le patrimoine matériel et immatériel* de cette commune.

On doit cette belle initiative à Catherine James, conseillère municipale dont la famille est bien connue à Ladinhac. C'est à l'occasion d'un conseil municipal au

cours duquel il fut question du financement de la réfection de l'église paroissiale qu'elle a eu l'idée d'une association.

A l'occasion de la réunion constitutive de « *Ladinhac Patrimoine* », plusieurs pistes ont été évoquées: mise en sécurité et restauration du petit patrimoine (croix, fontaines, lavoir) ; valorisation des rochers de Brounhoux, de la voie romaine et de la bio-diversité locale ; travail sur le patrimoine immatériel (recettes de fouaces dont les associations ladinhacoises se sont faites une réputation cantonale).

D'ores et déjà l'association réfléchit à publier des articles historiques dans le bulletin municipal de Ladinhac et à repertorier les chemins communaux sur le cadastre en vue de les rouvrir aux marcheurs et aux randonneurs.

Les Gens du Veinazès souhaitent du succès à ce beau projet.

### Pour contacter l'association et participer à ses activités

« *Ladinhac-Patrimoine* »

Catherine James-Cazal

Mairie

15 120 Ladinhac



**Gens du Veinazès**

52, rue de Bagnolet  
75 020 Paris

Téléphone : 01 43 79 44 87

Messagerie : [contact@pays-veinazes.com](mailto:contact@pays-veinazes.com)

Site internet : [www.pays-veinazes.com](http://www.pays-veinazes.com)

C'est avec peine que nous avons appris le décès de notre ami **Jean-Marie Dalat**.

Cet homme d'une grande affabilité, animé d'une rare énergie, d'un enthousiasme permanent et d'une sincère bienveillance était à lui seul une leçon de vie. Originaire de Junhac, il fit carrière dans l'industrie automobile à Paris et dès 1946, il s'engagea dans l'amicalisme en prenant les responsabilités de trésorier de *l'Amicale des Enfants du canton de Montsalvy*. Chaque été, il séjournait avec sa famille dans sa maison de Montsalvy.

A son épouse Paule, nous adressons nos affectueuses pensées et à sa fille, toute notre sympathie.

Nombre de nos adhérents conduisent des actions dans le domaine de l'animation culturelle et les *Gens du Veinazès* peuvent relayer l'information relative à ces actions, dès lors qu'elles touchent, par leur objet ou leur sujet, le Veinazès.

Pour ce faire, un porteur de projet peut nous adresser une publicité, un communiqué de presse ou un ouvrage en service presse. Selon le support ou le type d'information à diffuser, l'association s'appuie sur son site internet, sa page facebook ou/et sur la Lettre du Veinazès. N'hésitez donc pas à partager vos actions (avec anticipation).

Cependant, il convient, pour tout envoi, de mentionner votre nom car nous ne retenons pas les expéditeurs inconnus. Ainsi, il y a quelques jours, une information émanant d'un inconnu sous un pseudo n'a pas été enregistrée et ne sera pas relayée par nos soins.

## Vie associative

Un grand merci à tous ceux qui, en nous renvoyant leur pouvoir, ont permis aux *Gens du Veinazès* d'être présents ou représentés au cours de notre rendez-vous annuel qu'est l'assemblée générale. Le compte-rendu de celle-ci vous parviendra cet automne.

L'année 2015 a été calme et le résultat financier est positif. A ce titre, relevons que le nombre d'adhérents a augmenté et que le livre *Les Enfarinés de Cassaniouze* est épuisé. Par ailleurs 2015 a été marqué par le développement de notre site internet.

2016 sera l'année de :

- La réimpression du livre des *Enfarinés de Cassaniouze*.
- Le lancement des enregistrements sonores des *Chroniques du Veinazès* au bénéfice des personnes malvoyantes.
- Une réflexion pour promouvoir le pays du Veinazès dans le paysage.
- Une participation aux journées généalogiques de l'association Aprogemere à Laroquebrou les 16 et 17 juillet.
- La tenue, cet automne, d'une conférence sur le thème *des années 1960* par Marc-Olivier Baruch.

Ainsi, ensemble, nous continuons à travailler au bénéfice de ce coin de la Châtaigneraie cantalienne qui, plus que jamais, mérite d'être distingué dans son identité.

### Vos amis aimeraient...

Découvrir l'histoire du Veinazès.  
Être informés sur l'actualité locale.

Trois fois par an,

"Gens du Veinazès" offre à ses adhérents

La "Chronique du Veinazès" (40 pages d'histoire locale)  
La "Lettre du Veinazès" (l'actualité locale et associative)

Pour adhérer...

NOM :

PRENOM(S) :

ADRESSE:

Souhaite(nt) devenir

Membre Adhérent : 12.00 euros

Couple Adhérent : 15.00 euros

Membre Bienfaiteur : + de 12.00 euros

Couple Bienfaiteur : + de 15.00 euros

Chèque à l'ordre de « Gens du Veinazès »

52, rue de Bagnolet 75020 Paris

Pour les pages du site (accueil/gens du veinazès) réservées aux adhérents  
Nouveau code d'accès : 1594

Retrouvez l'histoire du Veinazès sur [www.pays-veinazes.com](http://www.pays-veinazes.com)